



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



23135054

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

12 OCT. 2023

DU BRABANT WALLON

Greffe

N° d'entreprise : **0543 310 757**

Nom

(en entier) : **MARBRERIE BRABANCONNE**

(en abrégé) :

Forme légale : **SRL**

Adresse complète du siège : **AVENUE ALPH ALLARD 358, 1420 BRAINE L'ALLEUD**

Objet de l'acte : MODIFICATION DANS LA PUBLICATION

Extrait du PV du 20/06/2023

ORDRE DU JOUR

Le président expose que :

1. Modification dans la publication du 20/06/2023
2. Désignation mandataire pour la publication

DÉLIBÉRATIONS ET RÉOLUTIONS

L'assemblée aborde l'ordre du jour.

1. L'assemblée générale, par un vote spécial et à l'unanimité, acte la modification suivante concernant la publication du 20/06/2023 :

• La nomination de la société NASEAN, BCE 0465573472, Chaussée de Bruxelles 231 à 1410 Waterloo, en tant qu'administratrice en date du 20/06/2023, représentée par Monsieur T'JEAN Sébastien et/ou Madame BREUER Annabelle, leurs représentants permanents.

La signature d'un des représentants permanents suffit.

2.

L'assemblée décide d'octroyer un mandat spécial à la société Experia, représentée par Madame DELGADO, située à Chaussée de Charleroi n°47 à 6220 Fleurus, pouvant agir seule et avoir pouvoir de substitution, afin de publier, lorsque cela est requis, les résolutions susmentionnées aux Annexes du Moniteur Belge, de représenter la Société relativement à ce qui précède auprès du greffe du tribunal de l'entreprise compétent et de signer tous les documents nécessaires ou utiles, de faire toutes les inscriptions et déclarations et en général, de faire tout ce qui est nécessaire ou utile pour l'exécution de leur mandat.

RIVAS BIEDMA GREGORY
Administrateur

NASEAN
Administratrice
Représentée par Monsieur T'JEAN Sébastien

Représentée par Madame BREUER Annabelle

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/10/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).